



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **AÉROPORT DE PARIS**

#### **L'épreuve de force continue !**

En annonçant la suspension du processus de privatisation d'Aéroport de Paris la veille de la fin de la période pour l'obtention des signatures nécessaires au déclenchement d'un référendum d'initiative partagée (RIP), le gouvernement confirme deux choses :

- ce sont bien les marchés financiers et surtout leur santé qui déterminent les intérêts financiers de l'État et non les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du pays. La CGT n'a cessé de dénoncer cette politique à court terme de privatisation qui prime sur l'intérêt général et le caractère essentiel de service public de l'exploitation des aérodromes de Paris ;
- l'impossibilité de nier le succès des 1 116 000 soutiens déjà enregistrés sur le site du ministère de l'Intérieur pour obtenir un référendum d'initiative partagée sur ce dossier, dans un contexte de mobilisation sociale dense.

La CGT tient à souligner l'engagement de centaines de militants depuis juin 2019 pour sensibiliser les citoyens sur les enjeux démocratiques de cette procédure constitutionnelle mise en œuvre pour la première fois. Ceci, malgré les obstacles liés à une interface calamiteuse qui ont conduit à de nombreux renoncements. La CGT avait d'ailleurs interpellé le ministère, dès le 11 juin.

L'autre obstacle et, ce, malgré de multiples relances auprès des ministères comme du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), tient au fait qu'aucune campagne de sensibilisation officielle n'ait été menée par l'État.

Le franchissement du million de signatures a aussi été l'occasion de rappeler les engagements du Président Macron, lors de la conférence de presse du 25 avril 2019 : « ... nous devons donner plus de place à la voie référendaire dans notre démocratie ... aller plus loin dans le référendum d'initiative partagée ... en simplifiant les règles, en permettant que l'initiative puisse venir de citoyens, un million de citoyens qui signeraient une pétition et qu'elle puisse prospérer en projet de loi ... ».

La CGT renouvelle, aujourd'hui, sa demande au président de la République de déclencher rapidement le référendum.

La bataille n'est pas pour autant terminée, la mobilisation doit se poursuivre, les 13 et 14 mars prochains, dans les marches pour le climat pour une urgence sociale et environnementale et, le 31 mars, pour imposer un autre projet de société et des droits nouveaux pour toutes et tous.

Montreuil, le 12 mars 2020